

Ecole Peschier



Préface

Avec l'ouverture de la nouvelle école Peschier, la population dispose d'un équipement tout à fait en phase avec les besoins du quartier. A l'époque, les terrains compris entre l'avenue Dumas et l'avenue Peschier ont fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique et ils sont, aujourd'hui, pour l'essentiel, propriété municipale.

Cette réalisation permet l'abandon de la location de l'école Dumas ainsi que le maintien d'un parc de verdure à l'avenue Weber. Elle conjugue donc des avantages financiers et écologiques pour les citoyens et les contribuables. Alors que d'autres options n'ont pas manqué d'être envisagées, la solution retenue semble tout fait opportune puisque, dès la rentrée, l'essentiel des locaux vont être occupés, désengorgeant quelque peu des équipements actuellement surchargés.

La nouvelle école se situe dans un environnement magnifique : aux abords du parc Bertrand, entre le quartier urbanisé de Champel et l'espace dégagé de cet espace vert prestigieux. Ce lieu est particulièrement propice à l'implantation d'un groupe scolaire puisqu'il se caractérise par une végétation abondante et la présence d'un chalet typique, au 34 avenue Peschier. En jouant sur ces éléments, l'école sera en relation étroite et complice avec le quartier, une relation qui sera encore complétée par la villa du 32 avenue Peschier, maintenue, qui continuera d'abriter la Maison de quartier de Champel.

Cet ensemble caractérise à merveille les communautés éducatives telles que nous les entendons de plus en plus en Ville de Genève et qui confèrent à l'école, outre sa mission première – l'instruction et la préparation à la vie professionnelle –, une mission d'éducation à la citoyenneté. Les activités créatrices et parascolaires, le restaurant scolaire ainsi que les loisirs développés dans le centre de loisirs tout proche occupent une place importante dans ce contexte.

Dès l'école enfantine en effet, on peut créer des conditions pour apprendre aux enfants à prendre des décisions, à élaborer des règles de vie en commun. L'école joue ainsi un rôle décisif pour les habituer à gérer des conflits d'intérêts à l'intérieur, puis à l'extérieur.

Dans ce quartier de Champel en forte expansion, les enfants ont désormais la chance d'avoir des bâtiments scolaires, des salles d'appoint et une Maison de quartier, ainsi que des associations subventionnées par la Ville ou l'État, qui favorisent ce processus d'intégration et de convivialité. Nous sommes très satisfaits de cette proximité et de cette complémentarité des équipements publics. Et nous devons rendre hommage à nos prédécesseurs pour leur capacité d'anticipation. Qui a dit, « gouverner, c'est prévoir ? »

Manuel TORNARE
Maire

Une école économique et écologique

Le groupe scolaire de Peschier a été construit sous le double signe de l'économie et de l'écologie. A vrai dire, cela ne se voit pas au premier coup d'œil. De loin, l'ensemble se présente sous des dehors presque luxueux. Ses grands volumes sobres, inscrits dans un parc à la riche végétation, ses façades sérieuses, sombres et régulières, ses grands vitrages teintés évoquent plutôt la modernité opulente de certains immeubles de bureaux.

En s'approchant, on découvre que ce luxe apparent n'est qu'un trompe-l'œil. Pas de métal, ni de béton : l'école de Peschier est entièrement en bois. De bois indigène, les panneaux de façades teintés de gris au point de ressembler à du béton. De bois massif lamellé-collé, les poteaux et les poutres de la structure, qui sont assemblés par un procédé innovant comme les pièces d'un meccano. De bois teinté, les menuiseries extérieures et les escaliers, qui contrastent avec le bois naturel des menuiseries intérieures, des portes et des armoires.

Le budget de départ, extrêmement serré, a été respecté grâce à une recherche permanente de procédés économiques en matière et en main d'œuvre. La simplicité est restée la règle : cette option technique exigeante était le seul moyen de répondre au défi économique du projet. Elle produit des espaces généreux et d'une grande sérénité, proches d'une esthétique « zen ». De même, certains composants astucieux réunissent plusieurs fonctions : par exemple, les balustrades-radiateurs des étages servent à chauffer les salles de classe et simultanément à sécuriser l'accès aux fenêtres.

L'école de Peschier répond aussi aux préoccupations écologiques de la Ville. Pour tous les composants de la construction, les solutions utilisant le moins d'énergie et de composés dangereux ont été systématiquement préférées – dans les limites de la contrainte financière, bien sûr. C'est le secret de la teinte des panneaux de façade : le choix s'étant porté sur une imprégnation à l'eau, le gris sombre était le meilleur moyen d'éviter les irrégularités chromatiques dues à l'usure (exposition à la lumière, pluie). De même, le chantier a été accompagné par une gestion scrupuleuse des déchets. Un soin tout particulier a été apporté à la sauvegarde de la végétation existante, qui participe de manière décisive à la réussite de l'ensemble.

Il nous reste à confier à ses utilisateurs cette construction étonnante, première œuvre importante de jeunes architectes sélectionnés sur concours en 1996, qui ont su ménager les finances municipales tout en faisant un pas significatif vers l'objectif d'une construction de plus en plus écologique.

Christian FERRAZINO
*Conseiller administratif délégué au département municipal
de l'aménagement, des constructions et de la voirie*

Une école pour un lieu

La Ville de Genève a mis en place, depuis plusieurs années, des concours d'architecture pour la réalisation de groupes scolaires.

Périodiquement revient l'interrogation de l'usage de systèmes pavillonnaires industrialisés pour répondre à ces besoins d'équipements.

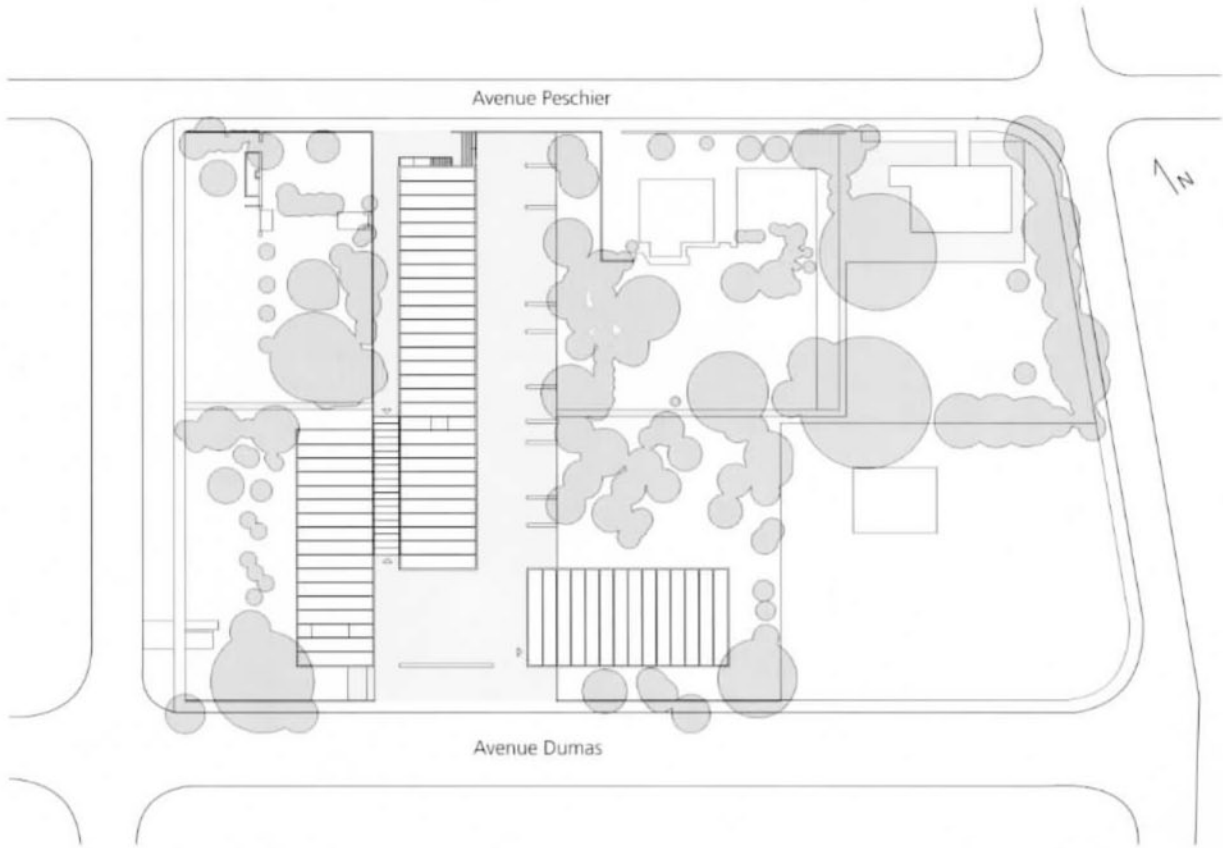
Il est vrai que, pour répondre à un programme type, un raisonnement simpliste peut justifier une réponse à un programme donné, pratiquement toujours identique, en admettant le recours à ce genre de construction.

Cette attitude fait abstraction du site, des habitants ainsi que de la spécificité du quartier. Ce serait aussi une occasion manquée de doter le quartier d'un équipement identifiable par ces habitants, ses enseignants et ses enfants qui se reconnaissent dans leur école.

La qualité des projets issus des concours n'est plus à démontrer, non seulement par la valeur architecturale mais également par tout le processus incluant : concertation, participation, développement durable, écologie.

Le groupe scolaire de Peschier est une réussite tant du point de vue de l'architecture que par sa prise en considération exemplaire du site et de la manière avec laquelle les architectes ont su saisir la lumière et les coups d'œil perspectifs, faisant entrer la végétation jusqu'au cœur du bâtiment.

Michel RUFFIEUX
*Directeur de la division
Aménagement et constructions*





Du végétal à l'urbain

*Dans un poème, la part magique est toujours accidentelle. Nul poète ne travaillerait ardemment à ce métier complexe de la poésie s'il n'aspirait à voir se produire subtilement cet accident qu'est la magie. (...) Ce qui est miraculeux dans les miracles c'est qu'effectivement il s'en produise parfois.
(...) les meilleurs poèmes sont ceux dont les passages travaillés, mais dénués de magie, se rapprochent le plus en texture et en intensité de ces moments où l'accident magique se produit.*

Dylan Thomas

C'est au travers de l'arborisation resserrée des abords du parc Bertrand, assis et regroupés entre amis qu'il nous est offert une vue singulière de l'école Peschier. Ce dimanche estival, particulièrement calme et ensoleillé, comme le sont parfois les dimanches genevois, devient nourrissant et propice à la discussion. Ce moment d'échanges nous renvoie aux premières hypothèses, aux choix, aux désirs. Quels ont été les premiers gestes, les premières réflexions qui, dans l'émulation du concours d'architecture, ont fondé l'empreinte d'un projet. Quelles propositions, visibles aujourd'hui, traduisent l'ensemble des préoccupations initiales ; la discussion est ouverte.

Magnolias, pins sylvestres, hêtres, saules pleureurs, platanes, bouleaux, dès le début l'énumération systématique de chaque essence végétale confirme son importance au sein du projet d'architecture. Il ne s'agit pas de concevoir des espaces verts, comme se résume souvent le paysage autour d'une nouvelle architecture, mais de positionner une construction au milieu d'un espace végétal autonome. Si l'architecture reste une discipline intéressante, elle l'est assurément par la confrontation qu'elle instaure avec son contexte. Fabriquer une architecture n'est pas uniquement résoudre un problème ou une attente, c'est aussi questionner un environnement. C'est l'analyse du paradoxe, de l'antinomie qui permet de qualifier un lieu, de rechercher un nouveau sens.

Alors que le contexte initial du plateau de Champel, avec son parcellaire privatif très marqué, subit dès le début du siècle une profonde mutation, l'urbanisation dense des années 70 marque, quant à elle, l'ensemble du territoire. Les quelques grands immeubles, différemment orientés, avec leur emprise au sol très contraignante, forment actuellement une hiérarchie des espaces extérieurs peu perceptible, un urbanisme banalisé.

L'école Peschier, située sur la dernière parcelle caractéristique de ce quartier, crée, par son implantation, une transition entre l'espace végétal du parc Bertrand et l'urbanisation exprimée sur l'avenue Dumas. C'est l'articulation d'un lieu qui est proposé. D'une esplanade de verdure, vaste et ouverte – le parc Bertrand –, la contrepartie est plus cadrée, plus ordonnée. Une configuration urbaine à caractère public : un parvis.

L'orientation sud-est, choisie pour l'ensemble des classes scolaires, préserve ainsi les abords de l'avenue Peschier. Cette option permet de sauvegarder l'actuelle maison de quartier et de constituer un rythme morphologique égal entre le chalet Peschier (utilisé pour les activités créatrices), la maison de quartier et le pignon nord de l'école.

Grâce à cette position, la végétation conserve toute son importance et devient l'élément essentiel dans la transition qui unit la nature à l'architecture.

Une école fonctionnelle

Placer l'école au centre du jardin était notre désir, la rendre accessible des quatre côtés, une priorité. L'entrée située entre les deux bâtiments principaux caractérise une recherche pragmatique, une séparation claire entre les activités parascolaires, les activités scolaires et la salle de gymnastique. Trois groupes d'activités qui se traduisent dans l'implantation des volumes. De là, la position précise de chaque espace est organisée sur une trame structurelle répétitive et orthogonale répartie sur l'ensemble des volumes. Les classes, la salle de jeux, le restaurant scolaire, l'atelier du livre et la salle de gymnastique s'inscrivent dans ce gigantesque schéma constructif. Inondés de lumière, les larges couloirs, au-devant des classes, saisissent, par le cadre délimité de chaque fenêtre, les traits caractéristiques du paysage. Une vue sur le parc, une vue sur le pin sylvestre, un cadrage sur le ciel, l'ensemble des parcours intérieurs est rythmé par cette succession d'images. La disposition régulière des généreuses trémies d'escalier, placées dans les couloirs comme de vrais « toboggans », rendent les parcours divers et surprenants. Face au paysage, les couloirs amplifient leur rôle. Il ne s'agit pas uniquement de distribuer des espaces mais bien de constituer des repères propres à la rencontre et au regroupement.

La construction

De cet ensemble, il fallait en maîtriser la construction. Le bois, matériau choisi pour ses caractéristiques de mise en œuvre, assume son rôle. Poutres, poteaux, solives, l'ensemble juxtaposé et assemblé répond aux techniques de préfabrication nécessaires à l'édification d'un bâtiment économique. Comme un grand jeu de « mecano », l'ouvrage met en évidence les étapes de construction. Avec l'aide de la grue, c'est par éléments que l'ossature prend forme. Ici, l'interaction entre le gros œuvre et le second œuvre devient une réalité. Chaque poutre, chaque escalier, ainsi que les murs en béton brut, se présentent déjà sous leur aspect définitif. Si la technique est exprimée, elle n'en devient pas pour autant démonstrative. La structure, fondement de toute la composition spatiale, s'exprime en trame régulière de 246 centimètres d'entre axes. Il est alors possible d'offrir, sur la façade principale, de gigantesques poutres enjambant des portées de 10 mètres de longueur. Grâce à ce principe, le préau couvert et les classes, rentrent en contact direct avec le paysage.

La fenêtre, élément emblématique de ce projet, répond aux fonctions usuelles : offrir des ouvertures, permettre une protection face au vide, résoudre l'ensemble des problèmes d'étanchéité. C'est le choix d'un principe de fenêtre rideau avec une imposte ouvrant au-devant de la dalle d'étage qui est choisi. Reproduite 92 fois elle compose l'ensemble des façades, elle joue sur son épaisseur, marquant distinctement les éléments ouvrants, des éléments fixes. C'est l'étude particulière des détails d'assemblage, l'interaction entre l'imposte et le cadre fixe, la relation entre la proportion cadrée des panneaux de façade en bois et les renvois d'eau qui lui donne son caractère de prototype.

La perception

De quelle couleur, de quelle matière est composé ce bâtiment ? L'objectif était de construire une école au milieu d'un parc tout en constituant une nouvelle articulation urbaine. Du jardin à la ville, la réponse devait être subtile. La couleur grise, laissant apparaître, par transparence, les veinures du bois, donne à cette matière une expression minérale nécessaire à l'affirmation d'un édifice public.

De l'intérieur et de l'intérieur seulement, s'installe un rapport domestique lié à l'expression du bois naturel. Le choix des teintes douces, oscillant entre le gris et le gris bleu sur l'ensemble des murs, caractérise de manière évidente, l'importance des agencements en mélèze naturel. Ostentatoire ? La démarche peut être comprise comme telle. Il n'en est rien. La présence systématique d'un volume d'armoire cadré entre les structures, séparant le couloir des salles d'enseignement, est là avant tout pour contenir les évidentes fonctions d'usage ; ranger, séparer les espaces, se changer, se laver les mains. Cet agencement est primordial. Si le choix méticuleux d'un plaquage en mélèze verni s'offre à notre regard, c'est sans doute pour mieux exprimer ce qu'il cache.

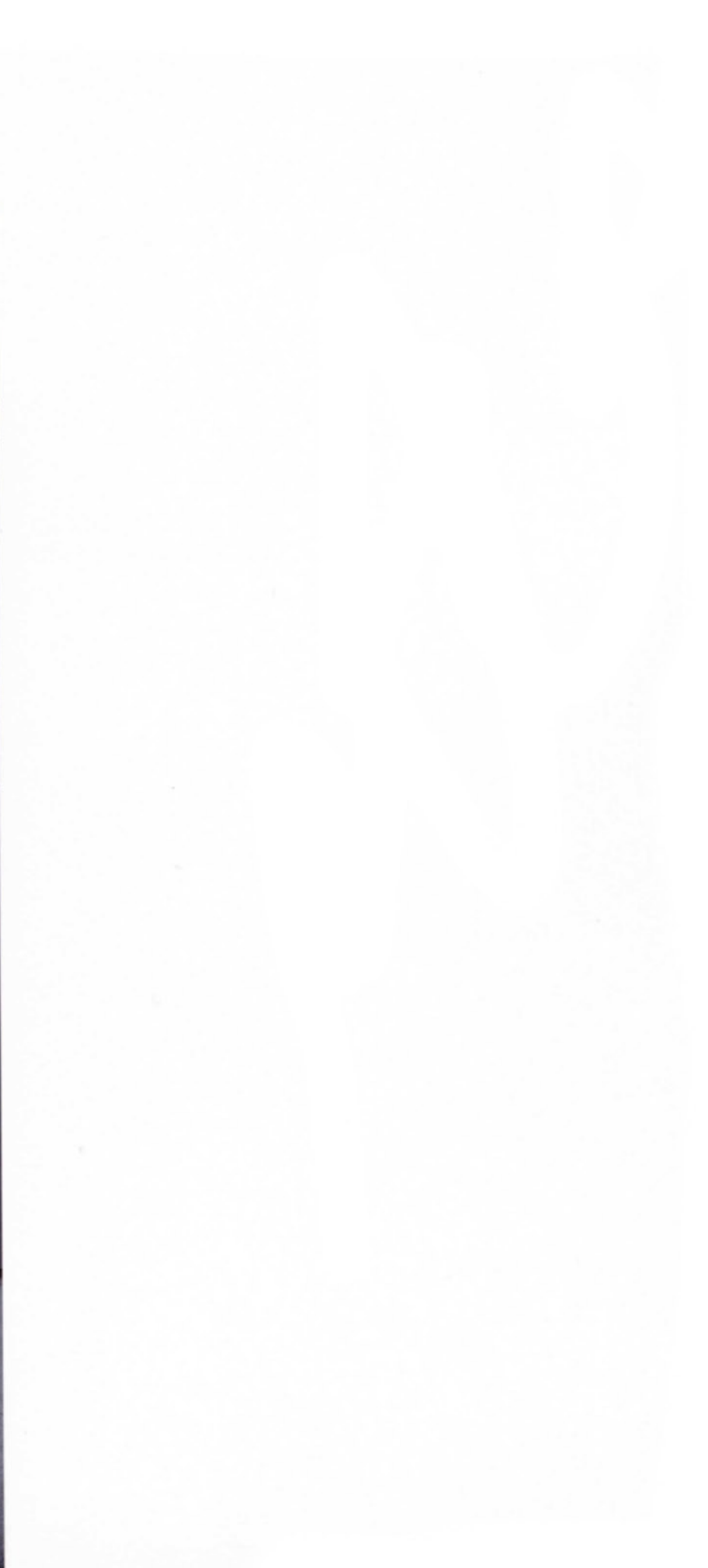
Quels regards portons-nous sur l'architecture et comment se fait-elle voir ? Existe-t-il des critères expressifs ? Doit-elle être descriptive pour mieux se faire comprendre ? Assurément l'école Peschier cherche une autre réponse. Aujourd'hui l'architecture n'est plus inspirée par des solutions formelles. Sa signification, son contenu, se situe ailleurs ; dans une tension, et dans une relation directe entre l'observateur et les données perceptuelles extérieures qui lui sont proposées. Si le contexte demeure le support essentiel à toute proposition, l'architecture, quant à elle, symbolise les transitions.

Du végétal à l'urbain, l'école Peschier revendique donc sa position.

Les architectes









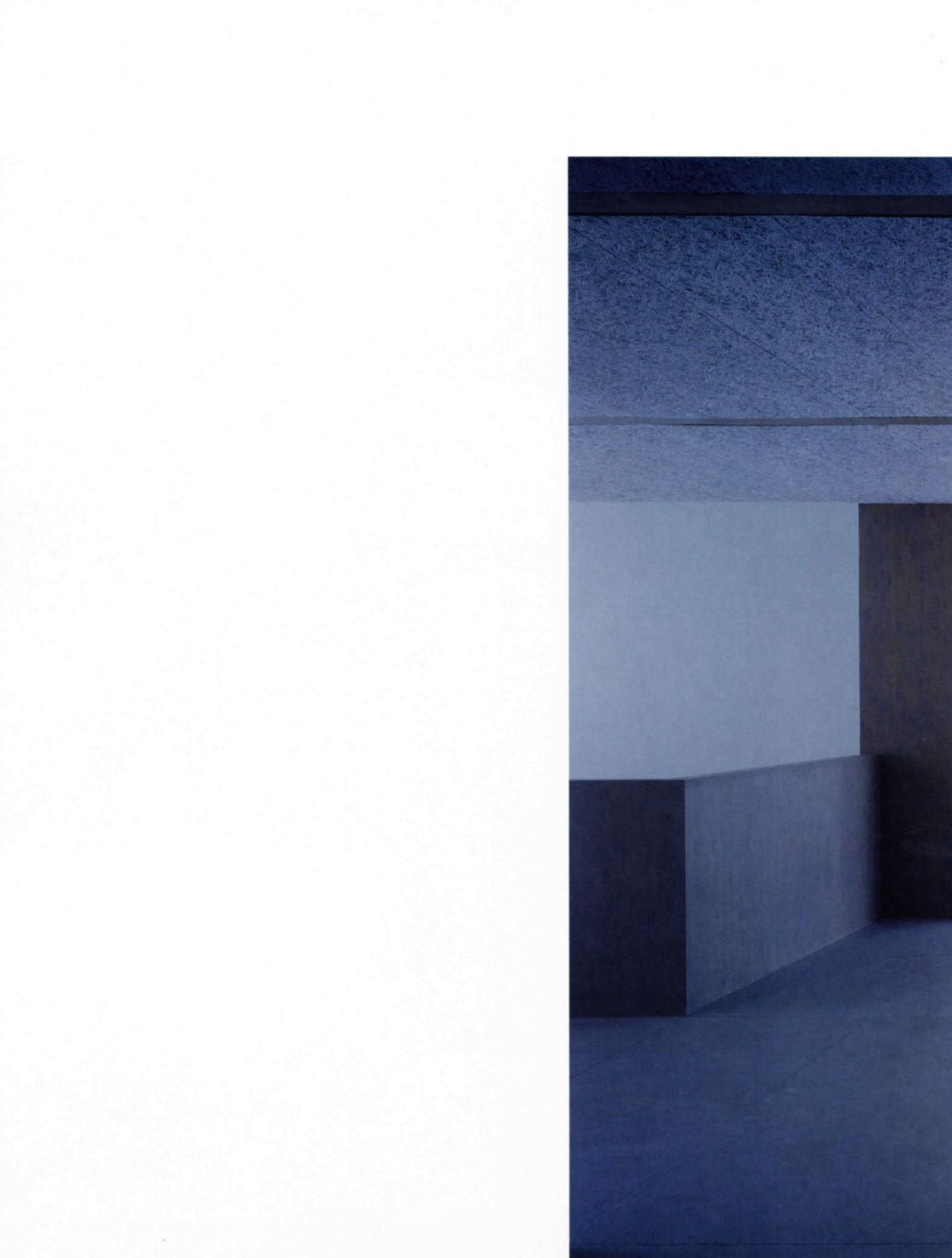
























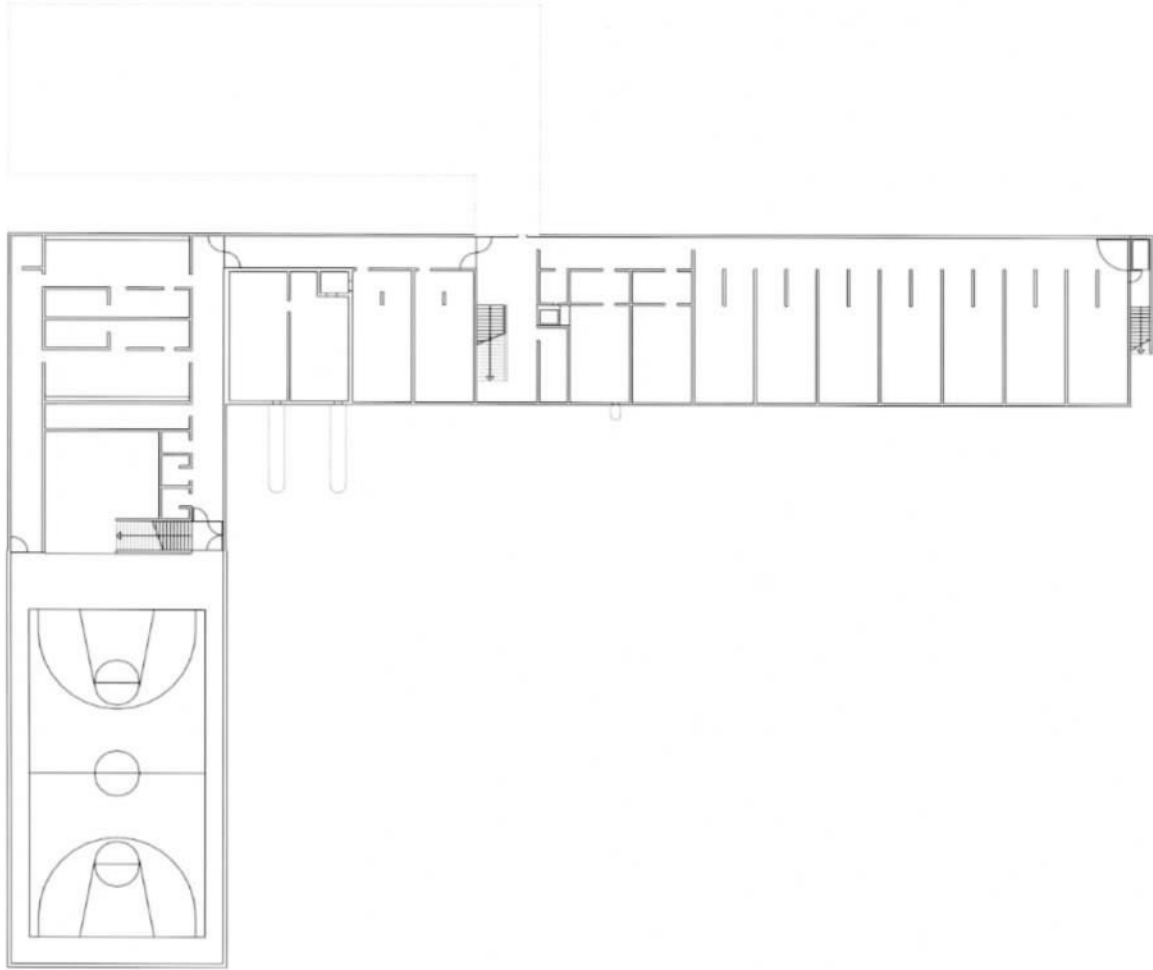




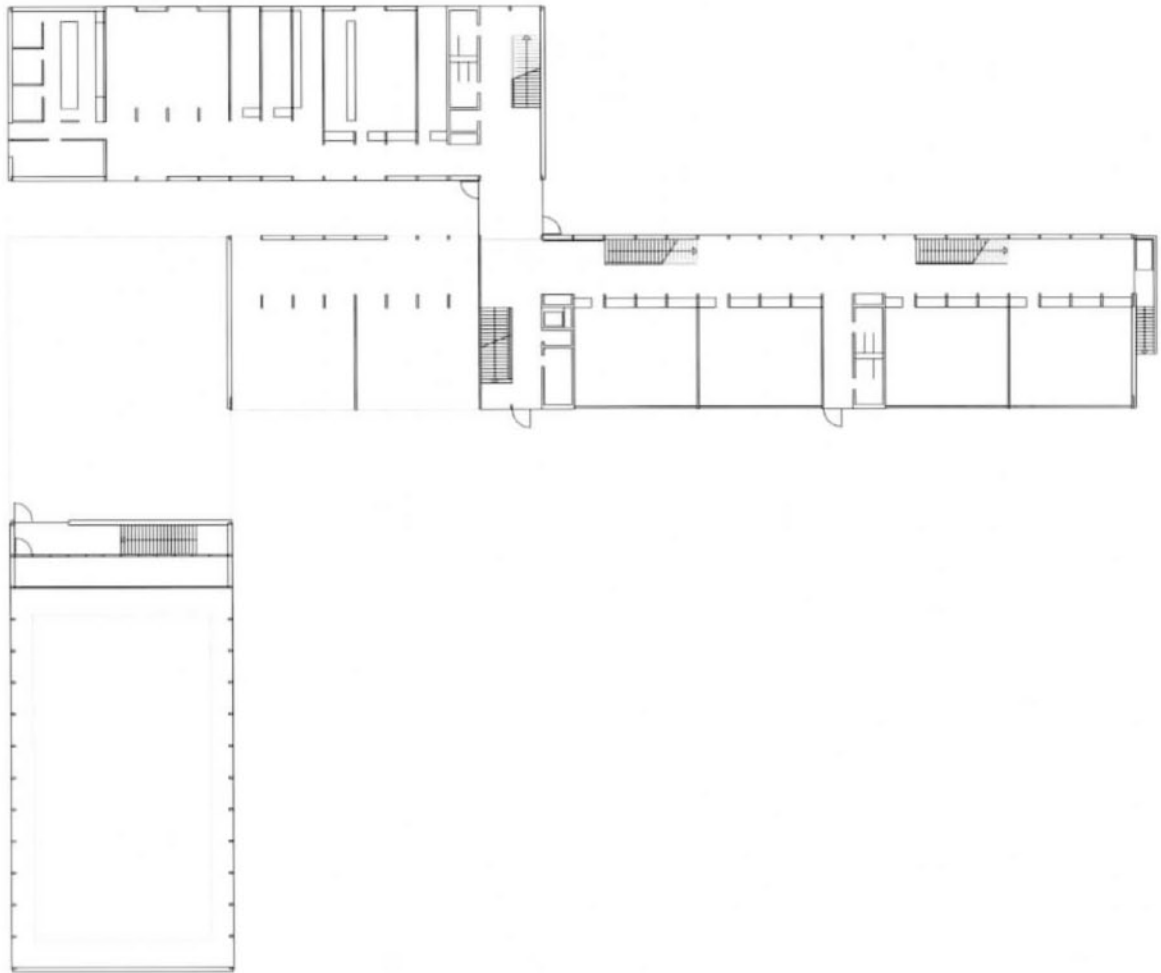




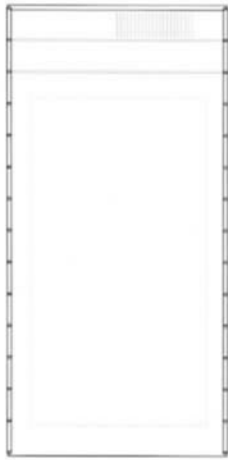
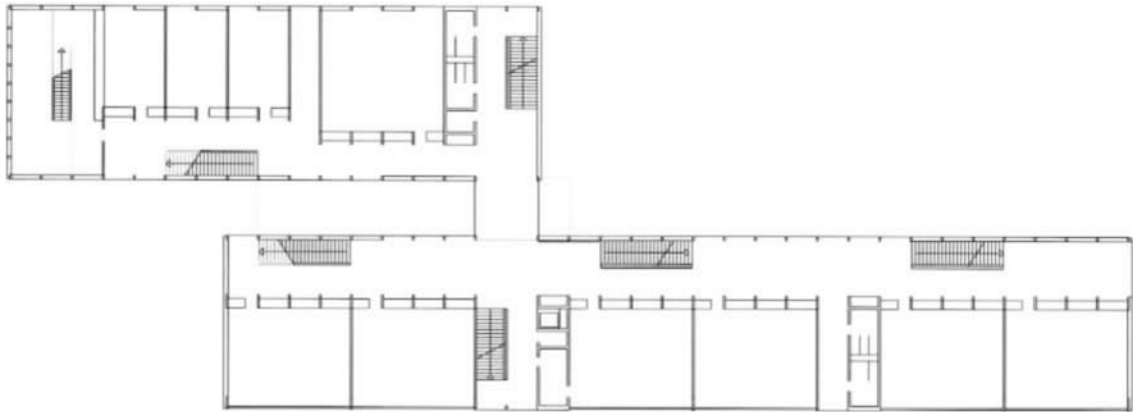




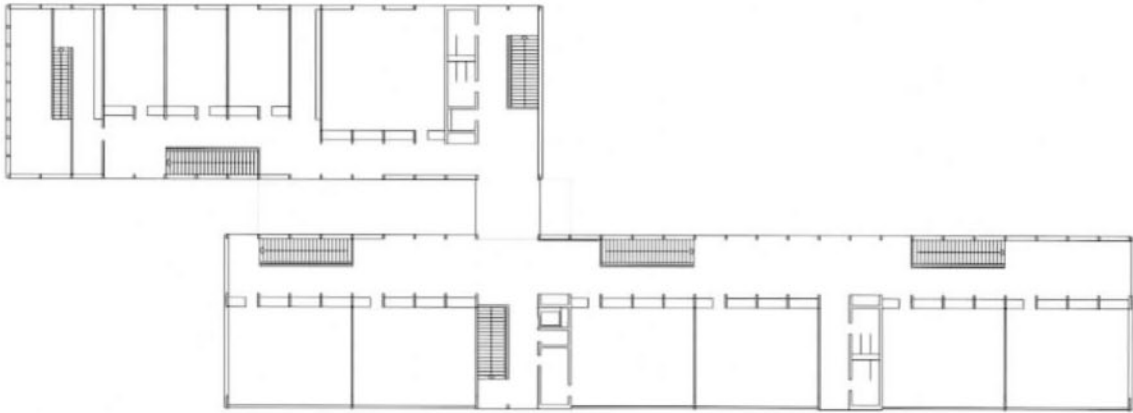
Plan du sous-sol



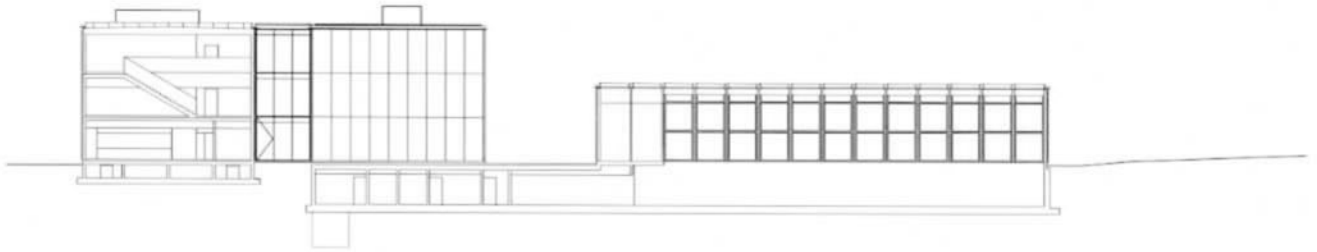
Plan du rez-de-chaussée



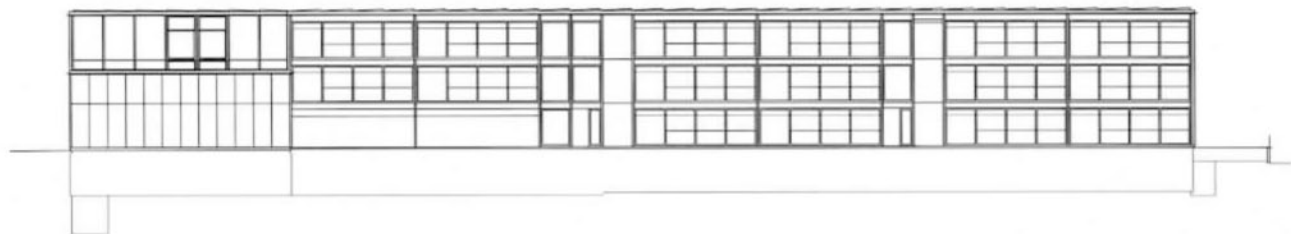
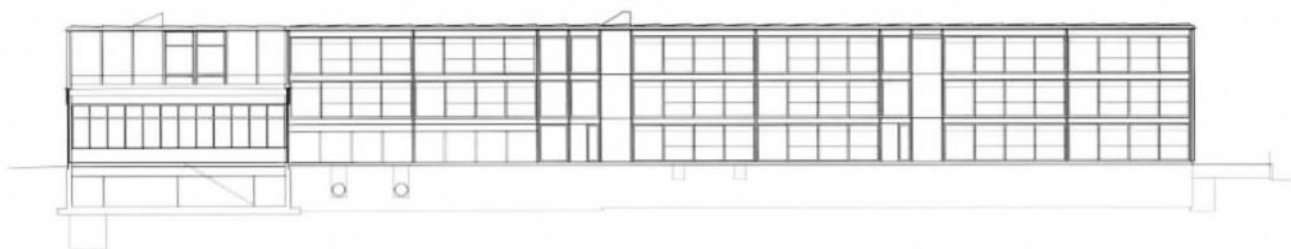
Plan du 1^{er} étage



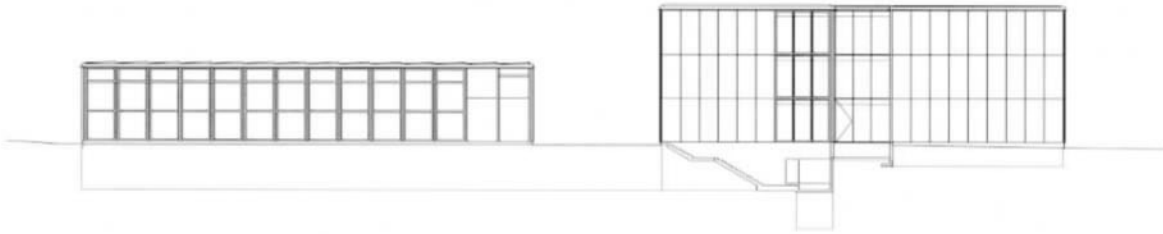
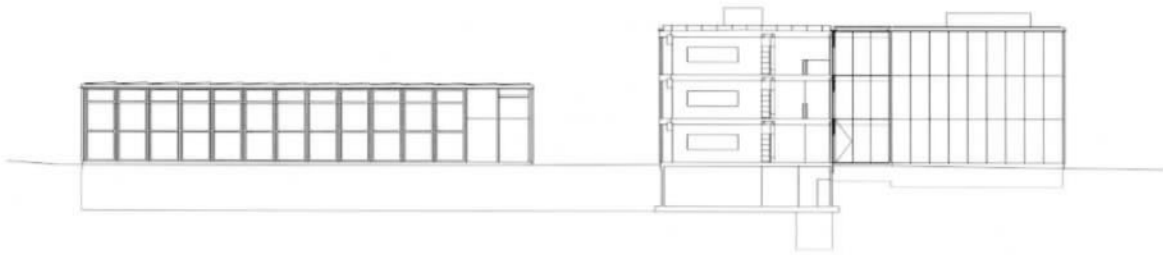
Plan du 2^e étage



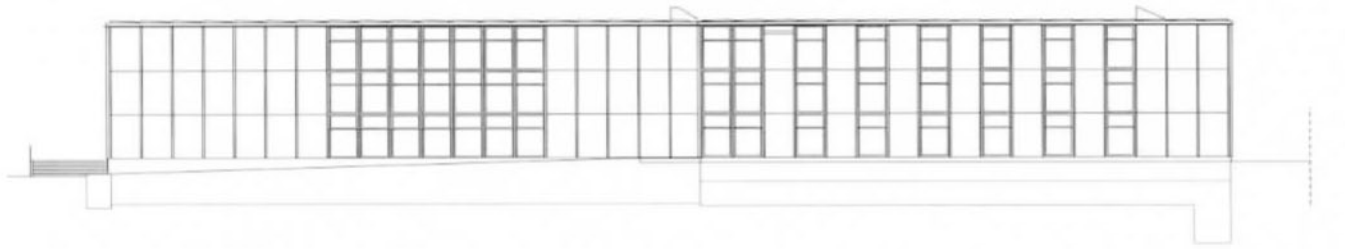
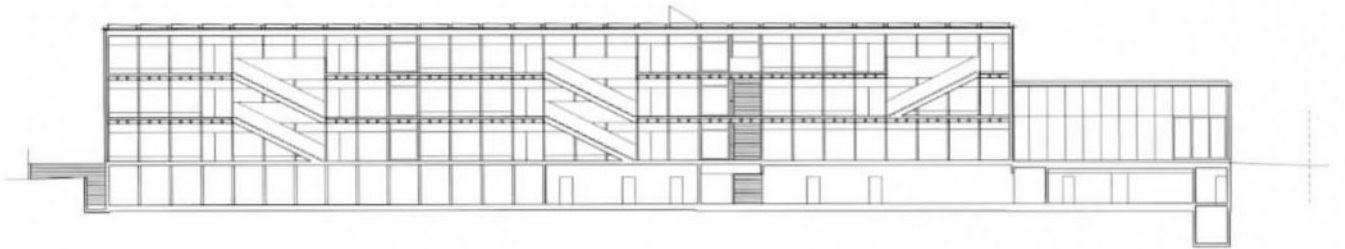
Coupe sur atelier du livre – Salle de gymnastique
Élévation sud-ouest secteur parasolaire – Salle de gymnastique



Coupe sur salle de gymnastique – Élévation sud-est
Salle de gymnastique – Élévation sud-est



Salle de gymnastique – Coupe sur classe secteur scolaire
Salle de gymnastique – Élévation nord-est secteur scolaire



Coupe sur couloir secteur scolaire
Élévation nord-ouest secteur parascolaire



Avenue Peschier 34 – Historique

Champel : un nouveau quartier périphérique

A la fin du XIX^e siècle, l'agglomération genevoise connaît un fort développement. Dès 1849 les terrains libérés par la démolition des fortifications et les anciens glacis ont permis à la ville de s'étendre d'une manière dense. L'essor des moyens de transport favorisera l'apparition d'une vaste banlieue dans la proche campagne. En effet, le développement du réseau de tramways dès 1862, la production industrielle de bicyclettes (elles passent de 1'000 en 1899 à plus de 33'000 en 1921) et l'apparition de l'automobile contribuent à rendre les distances moins contraignantes. C'est dans ce contexte que le quartier de Champel – alors rattaché à la commune de Plainpalais – voit ses grands domaines se morceler, laissant place à la construction de maisons d'habitation individuelles.

Exposition nationale et Heimatstil

En 1896, se tient à Genève l'Exposition nationale qui présente notamment un village suisse de taille presque réelle, aux édifices issus de l'environnement rural et alpestre. Ceux-ci, marquant profondément les esprits, deviennent la référence pour une moyenne bourgeoisie émergente et soucieuse d'affirmer son identité. C'est ainsi que sur le plan architectural le tournant du siècle est marqué par un courant régionaliste, communément appelé Heimatstil. Les maisons inspirées du chalet de montagne, déjà sporadiquement présentes depuis les années 1860, se déclineront donc sous diverses formes et proliféreront autour de 1900. Henry Baudin, en publiant en 1909 son ouvrage *Villas & maisons de campagne en Suisse*, dresse un véritable catalogue du goût convenu tout en témoignant de l'ampleur de ce mouvement. Entre la tenue de l'Exposition nationale et le début de la Première guerre mondiale, plusieurs entrepreneurs du bâtiment proposeront à leur clientèle des chalets « clés en main » ; type d'habitat individuel qui marquera plusieurs décennies durant le paysage des franges de l'agglomération. Citons notamment les établissements E. Barde & Toso à Rive, Firmin Ody au Grand-Pré ou encore, Chaffard & Hutterli à la rue de Lausanne.

Avenue Peschier 34

La Fabrique de Chalets Suisses Spring à Sécheron fait figure de protagoniste de premier plan dans la construction de villas « clés en main ». C'est à ces entrepreneurs, qui se disent architectes-constructeurs, que le docteur Charles Julliard commandera les plans de la maison qu'il projette d'édifier pour sa famille à l'avenue Peschier. Le terme de l'exécution, fixé en juillet 1918, dénote d'une manifestation quelque peu tardive d'un modèle qui va quasiment disparaître après la Première guerre mondiale.

Construit en maçonnerie – laissée à nu pour tout le rez-de-chaussée – le chalet est habillé de bois dans sa partie supérieure. De deux étages sur rez-de-chaussée, il s'affirme par une large toiture débordante à demi-croupes, par une façade principale très élaborée quant à son ordonnance et son décor, et par une façade arrière dotée d'un puissant berceau à la bernoise, se composant avec une galerie. Latéralement, il possède une véranda surmontée d'un balcon, flanquée d'un garage à voiture.

Le bâtiment présente une géométrie assez simple, respectueuse de la symétrie. La recherche du pittoresque se manifeste surtout dans le traitement plastique des façades : emploi contrasté des matériaux, association inattendue du rustique et du « classique », vagues réminiscences médiévales, forte articulation des saillies et des retraits, jeux de vides et de pleins, extrême richesse du décor en bois. Il faut enfin souligner le rôle prépondérant du toit qui reste, pour reprendre le terme de Jacques Gubler, « la clef du pittoresque ». (Winiger)

A l'origine, l'intérieur se distribuait en espaces communs au rez-de-chaussée. On y trouvait le hall d'entrée avec l'escalier, le salon, la salle à manger, le bureau-fumoir et la cuisine avec son office. Les étages étaient dévolus aux activités de nature privative. Le premier comprenait trois chambres à coucher, une salle de bain, la chambre de bonne, un petit salon et les espaces de distribution. Le deuxième se composait de quatre chambres à coucher, de deux greniers et des espaces de distribution. Quant au sous-sol, il abritait la buanderie, un local d'étendage et repassage, la cave à vins et celle à charbon.

La distribution et le décor correspondent en tout point aux préceptes énoncés par Henry Baudin.

Le salon, considéré comme « élément fondamental » de la maison, se distingue des autres pièces par un traitement plus riche. Les boiseries couleur crème, agrémentées de guirlandes, forment, avec la cheminée, la porte à glaces et le plafond mouluré un ensemble pseudo-classique, conçu dans l'esprit de Louis XVI. La salle à manger nous transporte dans l'univers diamétralement opposé (c'est la loi même de l'éclectisme, qui recherche

la surprise et l'inattendu). Le décor y est résolument rustique avec un large recours au bois naturel : les boiseries, les placards, le plafond à solives apparentes. (Baudin)

Henry Baudin accordant une importance particulière au mobilier fixe, relevons que

la villa de la rue Peschier nous offre toute une panoplie : buffets, placards, niches, dispositifs servant à dissimuler le chauffage central, etc. Tous ces éléments sont en bon état de conservation, de même que les autres détails originaux : poignées de porte, vitres à carreaux, rampes de bois ou miroir du hall d'entrée. (Baudin)

Urbanisation du secteur

Dans les années 1970, l'urbanisation progresse jusqu'aux confins du quartier de Champel englobé depuis 1931 dans le territoire de la commune de Genève. De nombreuses villas disparaissent ainsi, devant s'incliner face au besoin de construire des immeubles de logement collectif à front de rue. Le chalet du docteur Charles Julliard, acquis en 1982 par la Ville de Genève, se destine à cette même fin funeste en raison de la nécessité d'implanter un groupe scolaire à l'endroit où il se dresse. En 1986, toutefois, la commission des monuments, de la nature et des sites attire l'attention des autorités sur la valeur architecturale du bâtiment et recommande sa conservation.

Le cahier des charges du concours d'architecture organisé en vue de la construction de la nouvelle école, laissait dès lors à la libre appréciation des participants le sort réservé au chalet. Le choix du jury du concours, rendu le 25 avril 1996, s'est porté sur le projet impliquant la sauvegarde de celui-ci destiné à abriter le logement du concierge et des salles d'enseignement spécialisé. Ainsi un témoignage tardif du goût pittoresque de l'époque dialogue désormais avec un bâtiment d'expression contemporaine faisant appel à un vocabulaire architectural de nature très éloignée, mais dont le matériau de mise en œuvre principal est également le bois.

Les options de la restauration

Dans le but de conserver le caractère d'origine du chalet, le parti de maintenir la typologie et les éléments de structure s'est d'emblée imposé. Ainsi, les éléments liés à la distribution et aux circulations n'ont pas fait l'objet de modifications fondamentales. Mis à part la réorganisation des locaux du deuxième étage abritant l'appartement du concierge, l'intervention s'est concentrée sur la restauration, la restitution et, le cas échéant, le renforcement d'éléments de la structure existante. L'enveloppe et, notamment, les anciennes fenêtres, ont pu être remises en état. Les éléments les plus significatifs du décor intérieur ont également été conservés et restaurés. Il s'agit notamment des moulures de stuc, des menuiseries intérieures, des ferrements, des parquets et des poutres d'ornement de l'ancienne salle à manger.

Une campagne de sondages de polychromie a permis de définir le parti d'intervention pour ce qui a trait aux coloris. Les investigations ont montré que les boiseries, contrairement à l'aspect qu'elles présentaient avant les travaux, devaient être peintes à l'origine avec des couleurs blanc, crème, ivoire ou gris. C'est la restitution de cette apparence, conforme au goût de l'époque, qui a été finalement arrêtée.

Le succès d'une campagne de restauration dépend souvent de l'approche de l'objet que peut en avoir le mandataire chargé des travaux et la modestie dont il doit faire preuve. Le désir de comprendre les problèmes et l'opiniâtreté dans la recherche des solutions constructives permettent également de sauvegarder des éléments de substance qui pourraient apparaître, de prime abord, condamnés par leur vétusté. L'esprit d'invention s'avère également nécessaire lorsque des désordres de nature statique apparaissent. De ce point de vue, les travaux menés sur le chalet de l'avenue Peschier constituent un réel succès. Au surplus, cette opération nous démontre, s'il le fallait encore, que création et conservation ne constituent pas des notions antinomiques.

Philippe BEUCHAT
Conseiller en conservation du patrimoine

Bibliographie – Sources – Archives

- Baudin, Henry, *Villas & maisons de campagne en Suisse*, Genève – Paris, 1909
Blondel, Louis, *Le développement urbain de Genève à travers les siècles*, Genève – Nyon, 1946
INSA Inventaire suisse d'architecture 1850-1920, vol. 4 : Delémont, Frauenfeld, Fribourg, Genève, Glaris, Zurich, 1982
Inventaire informatisé, fiche Peschier 34, Conservation du patrimoine architectural, 1999
Le chalet dans tous ses états. La construction de l'imaginaire helvétique, Chêne-Bourg, 1999
Winiger, Anastazja, *Avenue Peschier 34*, Notice historique, Conservation du patrimoine architectural, 1995
Archives de l'État de Genève, dossier TP 1917/482



Informations

Chronologie

14 février 1995	Vote du crédit pour le concours et étude de la première étape
25 avril 1996	Jugement du concours d'architecture
5 mai 1997	Vote du crédit complémentaire d'étude
28 avril 1997	Octroi de l'autorisation de construire pour la rénovation du chalet av. Peschier 34
10 juillet 1997	Octroi de l'autorisation de construire pour le groupe scolaire économique
15 septembre 1998	Vote des crédits de construction
15 mars 1999	Ouverture du chantier du groupe scolaire économique
14 mars 2000	Ouverture du chantier de la rénovation du chalet av. Peschier 34
15 juin 2000	Bouquet de chantier du groupe scolaire économique
15 décembre 2000	Bouquet de chantier pour la rénovation du chalet av. Peschier 34
31 juillet 2001	Mise à disposition du groupe scolaire économique et du chalet av. Peschier 34
29 octobre 2001	Inauguration du groupe scolaire Peschier

Budget

14 février 1995	Crédit d'étude	750'000.–
5 mai 1997	Crédit complémentaire	400'000.–
15 septembre 1998	Crédits construction école	17'899'000.–
	Crédit mobilier école	785'000.–
	Crédit construction chalet	1'808'000.–
	Crédit ameublement chalet	35'000.–
	Total crédits votés par le conseil municipal	Fr. 21'677'000.–

Programme

Sous-sol	Dépôts mobiliers, locaux techniques Abri école, vestiaires salle de gymnastique Dépôt mobilier gymnastique, salle de gymnastique
Rez-de-chaussée	Entrée, restaurant scolaire, cuisine scolaire Bureau de l'inspecteur, salle des maîtres Economat, infirmerie, espace brosse des dents Classes scolaires enfantine, locaux sanitaires, préau couvert, accès salle de gymnastique
1 ^{er} étage	Atelier du livre, classes parascolaires, local société Salle de jeux, classes primaires et enfantines Bureau du maître principal, locaux sanitaires
2 ^e étage	Atelier du livre (mezzanine) classes parascolaires, local société Salle de rythmique, classes primaires Bureau du maître principal, locaux sanitaires

Maître de l'ouvrage

Ville de Genève

Département municipal de l'aménagement, des constructions et de la voirie

Service d'architecture

Jean-Pierre Bossy, chef de service

Jorge Arsich, architecte

Service exploitant

Service des écoles et institution pour la jeunesse

André Nasel, chef de service jusqu'au 31.08.2000

Simone Irminger, chef de service

Patrick Fuchsloch, adjoint technique de direction

Jean-Michel Huissoud, technicien architecte

Services consultants

Service de l'énergie

Claude-Alain Macherel, chef de service
Olivier Ouzilou, adjoint de direction jusqu'au 30.05.2001
Gennaro Miele, technicien en installation électrique
Jean-Marc Santines, ingénieur chauffage et ventilation
Gérard Lefel, technicien chauffage et ventilation
Serge Mäder, technicien chauffage et ventilation
Thierry Viglino, ingénieur sanitaire

Service d'aménagement urbain et d'éclairage public

Philippe Gfeller, chef de Service
Claude Martenet, adjoint au chef de service
Alegria Martin-Cedillo, architecte
Alexandre Prina, ingénieur en transports

Direction des systèmes d'information

Philippe Groebli, adjoint de direction
Jean-Marc Delavaux, technicien jusqu'au 31.12.2000

Conservation du patrimoine architectural

Département des affaires culturelles

Martine Koelliker, conseillère en conservation jusqu'au 30.09.2000
Christophe Beuchat, conseiller en conservation

Service des espaces vert

Roger Beer, chef de service
Michel Honegger, architecte paysagiste

Division de la Voirie

Service étude et construction

Claude Castella, chef de service

Service entretien du domaine public, section génie civil

Claude Châtelain, chef de service

Spécialistes

Ing. Civil (Pilote) ESM Ingénierie SA / C. Morel, M. Paquet, J. Ponti
8, rue Viollier – 1207 Genève

Ing. Bois Charpente Concept / Thomas Buchi SA
288 bis, route de St-Julien – 1258 Perly

Ing. CVS Gitec Ingénieurs Conseils SA
272, route de Veyrier – 1255 Veyrier

Ing. E Erte Ingénieurs Conseils SA jusqu'au 31.03.2001
15, rue du Tunnel – 1227 Carouge

Ing. E Zanetti Ingénieurs Conseils dès le 01.04.2001
28a, chemin de Joinville – 1216 Cointrin-Genève

Ing. Acoustique F Lançon Architecture Acoustique SA
40, quai Ernest-Ansermet – 1205 Genève

Paysage Fabrice Aubert Architecte Paysagiste
46, chemin des Colombaires – 1096 Cully

Ing Géomètre Géomètres associés Ney & Hurni SA
6, rue Chabrey – 1202 Genève

Ing. Géotech. Geotechnique Appliquée Deriaz SA
10, rue Blavignac – 1227 Carouge

Ing. Sécurité Institut Suisse de promotion de la sécurité
45, Nüscherstrasse – 8001 Zürich

Ing. Sol Sportifs Sportfloor Technologie Service
2, chemin de Broye – 1020 Renens

Ing. Déchets Ecodéchets sàrl, Conseil en gestion des déchets
18, rue des Caroubiers – 1227 Carouge

Expert Solem, Société d'étude et d'expertise
46, avenue Cardinal-Mermillod – 1227 Carouge

Architectes

Christian Dupraz et Pierre-Alain Dupraz architectes

6, avenue de Rosemont – 1208 Genève

Collaborateurs

Nicola Chong, Patrick Morand, Giorgio Bello (chalet), architectes

Cette publication est éditée par la Ville de Genève avec le soutien financier des mandataires et entreprises suivantes.

Mandataires

Dupraz & Dupraz architectes

ESM Ingénierie SA

Charpente Concept, Thomas Buchi SA

Gitec SA, Ingénieurs conseils

Zanetti, Ingénieur conseil

Architecture et acoustique SA

Ney & Hurni SA

Institut suisse de sécurité

Fabrice Aubert, paysagiste

Entreprises

Elagage ABDF Bonadei & Chassot

Echafaudages Conrad Kern SA

Maçonnerie & Béton armé Cavecchia SA

Construction métallique Atelier de Carouge

Charpente C.I.B SA

Menuiseries extérieures André SA

Vitrierie Raymond Stéfano SA

Ferblanterie Hubert Rutsch

Isolation coupe-feu Fire système SA

Stores Georjon SA

Luminaires Regent SA

Ventilation Ventilair SA

Sanitaire Schneider SA

Ascenseur, monte-charge Ascenseur Menetrey SA

Plâtrerie Jurr & Cuenat SA

Serrurerie Ramelet SA

Serrurerie fine Francesco Scarpa

Menuiserie intérieure Georges Rousset SA

Chapes, chapes de finition Euböolith SA

Sol sans joints Famaflor SA

Revêtement de sols synthétique Raymond Décoration SA

Revêtement de paroi synthétique Lachenal SA

Faux-plafonds Isolfeu SA

Peinture intérieure Roberto Scorzelli

Sols sportifs Polymatch SA

Nettoyage Big net SA

Installation de cuisine Ercal SA

Mise en passe Peyer SA

Equipements sportifs Sogemat SA

Maçonnerie, aménagements extérieurs Da Silva

Parcs et jardins Boccard SA

Surveillance Protectas SA